

## Procès-Verbal du conseil d'école

**Date : mardi 22 juin 2021**

**Lieu : École Viotte salle polyvalente**

**Présents :**

Mesdames FRACHON, HALLER, NORMAND, enseignantes

Monsieur BOILLOT, enseignant

Madame FOURGEUX, directrice de l'école

Mesdames BOUTONNET, CHABERT, KRUMMENACHER et monsieur PERROUD , représentantes et représentants des parents d'élèves

Monsieur Jason LEBEE, responsable du périscolaire

**Excusés :**

Madame BOUHALI MARQUES Inspectrice de circonscription de l'Éducation Nationale

Mesdames FERRI et SAPOLIN enseignantes

Monsieur PICHETTI représentant des parents d'élèves, Madame PRUDHOMME représentante des parents d'élèves

Monsieur Anthony POULIN , adjoint au maire de la ville de BESANCON ( Monsieur Poulin, ayant été destinataire de nos questions quelques jours avant, nous a fait parvenir quelques réponses par mail)

**Secrétaire de séance : Madame NORMAND**

La séance est ouverte à 18h00.

### Relevé de conclusions

○ **Fonctionnement de l'école :**

▪ **Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 2 mars 2021 :**

Après lecture du procès-verbal du conseil d'école du 2 mars 2021, est-ce qu'un membre du conseil d'école souhaite modifier (ajout, modification ou suppression) ce procès-verbal ? La réponse est non.

Le procès-verbal du conseil d'école du 2 mars 2021 est donc approuvé.

▪ **Organisation pédagogique : présentation des prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine :**

A ce jour, 129 élèves inscrits répartis comme suit : 23 CP, 27 CE1, 26 CE2, 26 CM1, 27 CM2.

L'organisation pédagogique prévue (pour l'instant, sous réserve d'une modification qui pourrait être due à un grand nombre d'inscriptions cet été dans un même niveau) est :

CP : 23 élèves (Mme Normand)

CE1 : 21 élèves (Mme Frachon)

CE1-CE2 : 20 élèves ( 6 + 14) (M. Boillot)

CE2-CM1 : 21 élèves ( 12+ 9) (Mme Haller)

CM1-CM2 : 22 élèves ( 8 + 14) (Mme Ferri)

CM1-CM2 : 22 élèves ( 9 + 13) (Mme Fourgeux)

La répartition des élèves dans les classes, envisagée par les enseignants, peut évoluer en fonction de départs ou d'arrivées d'élèves.

Une proposition de répartition des élèves dans les classes sera présentée prochainement à Madame BOUHALI MARQUES, IEN de la circonscription, pour validation.

Aucun changement, à ce jour, dans l'équipe pédagogique.

La scolarisation en CE2 d'un élève, qui doit avoir une attention particulière concernant la fréquence d'utilisation des escaliers, nous contraint à déménager deux classes. Ainsi, la classe de CE1-CE2 sera localisée au premier étage et la classe de CE1 au second étage. Nous avons informé le service concerné du Service Éducation et espérons que ce déménagement aura bien lieu avant le 23 août. Nous demandons à ce que les tables soient mises à la bonne hauteur pour les élèves dans ces classes. Mise à disposition également du matériel pour la mise à hauteur ponctuelle des tables suivant la taille des élèves.

**Question de Mme Boutonnet :** pourquoi les CM1 sont-ils séparés en 3 groupes sur 3 classes différentes(certains élèves ont souffert d'être séparés de leurs camarades cette année) ?

**Réponse de l'équipe :** c'est essentiellement pour une problématique de comportement de ce groupe de CM1 mais aussi pour des difficultés scolaires, réparties du coup sur 3 groupes plutôt que sur 2.

▪ Avis du conseil d'école sur la liste des fournitures demandées aux familles :

Présentation de la liste-modèle de fournitures scolaires pour la rentrée 2021 consultable sur le site EDUSCOL et présentation des fournitures demandées en général au sein de notre école. Avant de finir d'élaborer les listes de fournitures scolaires pour la rentrée 2021/2022, est-ce que les représentants des parents d'élèves ont des remarques à faire sur les listes 2020/2021 de notre école ?

Pas de remarque des parents concernant les listes de fournitures scolaires.

○ Restauration scolaire et hygiène

Hygiène :

Question posée lors du conseil d'école n° 2 :

Dans les sanitaires, les élèves ont accès au papier hygiénique uniquement avant d'entrer dans les toilettes. Nous souhaiterions savoir pourquoi du papier hygiénique n'est pas à disposition des élèves à l'intérieur des toilettes ?

**Réponse apportée :** Madame Sylvie BAYLE nous a répondu que si on mettait des distributeurs dans chaque toilette, la consommation de papier WC augmenterait.

Ne pourrions-nous pas penser que si le papier est à l'extérieur, les élèves en prennent plus qu'il n'en faut par précaution. Nous souhaiterions donc réitérer cette question.

Pas de réponse apportée par M. Poulin à cette deuxième question.

**Question de M. Perroud** concernant la régulation dans les toilettes.

**Les enseignants** disent que le passage aux toilettes s'effectue sous surveillance.

Le problème des enfants qui ne passent pas aux toilettes par peur d'être dérangé est également évoqué.

## Restauration Scolaire et accueil périscolaire du soir :

L'accueil est de 83 enfants le midi et 73 le soir (5 animateurs midi et soir, sachant que 1 animateur est parti sur la maternelle du fait des mesures Covid).

Deux services de restauration : CP et CP-CE1 au premier service ; CE1-CE2 et les deux CM1-CM2 au deuxième service. Parfois gênant pour le service car un seul animateur pour les deux classes de CM1-CM2. De plus les contraintes sanitaires obligent à réduire certaines activités faites par les élèves : service, pot d'eau, débarrassage, compost, ...

Spectacle périscolaire : il va être fait sous format vidéo pour être diffusé aux parents (chant, comédie musicale, kamishibai, ...) ; le cahier d'activités va être redonné aux élèves.

Jason Lebee annonce qu'il quittera l'école pour un autre secteur, son successeur est déjà nommé et sera Alexandre Chehade (actuellement sur Chaprais et Paul Bert). Manon reste animatrice référente, Zack et Cléo devraient normalement rester, Océane et Ronan ne savent pas encore ...

Une fête de la musique sera proposée le vendredi 2 juillet de 17h à 18h par le périscolaire : musique, crêpes, ... les parents sont bien sûr conviés !

### ○ Vie scolaire

#### ▪ Bilan des projets pédagogiques de l'école pour l'année 2020/2021

Lundi 21 juin, les élèves ont pu, à l'occasion de la fête de la musique, écouter **une fanfare** dans la cour de l'école : Exirium Brass. Nous remercions la ville de Besançon qui est à l'origine de cette proposition.

Toutes les classes de l'école se sont rendues ou se rendront à la **Citadelle de Besançon**. Le coût des entrées est pris en charge par la ville de Besançon et nous la remercions.

8 juin : classe de CM1-CM2 (Mme Ferri), visite libre et visite guidée du musée comtois.

1er juillet : classes de CM1-CM2 (Mme Fourgeux) et CE2-CM1, visite libre et visite guidée du jardin zoologique .

2 juillet : classes de CP, CP-CE1 et CE1-CE2, visites libres et visite guidée du musée comtois pour les CE1-CE2 et visite de l'insectarium pour les CP ; la classe de CP-CE1 organisera elle-même son atelier.

Intervention de la psychologue de l'Éducation, madame MICHAUD, dans les classes de CM1CM2 pour parler du harcèlement à l'école.

Toute l'école a pu profiter de la fin des interventions des étudiants STAPS.

#### **CM1- CM2** (Madame FOURGEUX) :

Les diverses visites prévues et évoquées lors du conseil d'école n°2 ont pu avoir lieu :

visite atelier au musée des beaux arts sur le thème du paysage / visite du musée des beaux arts suivie d'un débat, dans le cadre de la Semaine d'éducation et d'actions contre le racisme et l'antisémitisme / 3 sorties ski de plaine

Dans le cadre de l'APER , les élèves se rendront sur la piste routière de la place Leclerc le mardi 29 juin pour y effectuer des tests d'agilité et un parcours permettant de voir s'ils respectent les règles régissant les déplacements à vélo.

Le PEAC s'est terminé, les élèves ont assisté à un spectacle à la maison de quartier de la Grette. Un montage vidéo a été fait avec les travaux des élèves et a été diffusé aux élèves de l'école.

**CM1-CM2** (Madame FERRI)

Dans le cadre de l'APER, les élèves se rendront sur la piste routière de la place Leclerc le mardi 29 juin pour y effectuer des tests d'agilité et un parcours permettant de voir s'ils respectent les règles régissant les déplacements à vélo.

Stage massé piscine sur 2 semaines : très positif pour tous ! Le dispositif est reconduit l'année prochaine.

**CE2-CM1** (Madame HALLER)

Écoles et cinéma : Shaun le mouton le 21 juin 2021.

Réalisation d'un jeu de cartes par rapport aux métiers du moyen âge (PEAC)

Fabrication d'un livre collectif (lapin blanc, lapin brun).

Atelier alimentation et nutrition (intervention de 5 séances par une nutritionniste)

Stage massé piscine sur 2 semaines : très positif pour tous ! Le dispositif est reconduit l'année prochaine.

**CE1- CE2** (Monsieur BOILLOT) :

Écoles et cinéma : Shaun le mouton le 21 juin 2021.

Atelier alimentation et nutrition (intervention de 5 séances par une nutritionniste)

Fin du PEAC : visites à l'observatoire, Radio Campus, histoire racontée et captation. Un goûter restitution devait être mis en place mais finalement un blog sera créé avec les documents, photos

Musée des beaux arts : visite guidée et atelier sur le portrait.

Cirque Pagnozoo : spectacle proposé le lundi 21 juin.

FRAC : expo temporaire « danser sur un volcan » et atelier.

Les élèves ont beaucoup apprécié toutes les sorties proposées.

**CP-CE1** (Madame FRACHON) :

Stage massé piscine sur 2 semaines : très positif pour tous ! Le dispositif est reconduit l'année prochaine.

Intervention hygiène bucco-dentaire.

Écoles et cinéma : Shaun le mouton le 21 juin 2021.

Musée des beaux arts : art préhistorique et atelier poterie au colombin.

**CP** (Madame NORMAND) :

Sortie début mai à la forêt de Chailluz pour un travail sur les oiseaux.

Musée des beaux arts : visite guidée et atelier sur le portrait.

Écoles et cinéma : Shaun le mouton le 21 juin 2021.

Cirque Pagnozoo : spectacle proposé le mardi 22 juin.

Intervention hygiène bucco-dentaire.

Fin du PEAC : restitution de l'Abécédaire

Exposition autour du « nombre 100 » : les familles ont fait de nombreuses créations originales.

L'équipe enseignante souhaite remercier les parents qui se rendent disponibles pour accompagner les sorties tout au long de l'année. Une petite remarque est faite par Mme Normand concernant les parents qui s'engagent à accompagner une sortie et se désistent à la dernière minute... cela peut compromettre les sorties.

▪ Bilan financier de la coopérative scolaire : OCCE

La coopérative scolaire, à la date du 22/06/2021, présente un solde positif de 4031,40 €. Ce solde ne tient pas compte des factures qui restent à régler ( cinéma pour 4 classes , musée, visite guidée à la Citadelle, billets de tram...soit environ 480€) ni du montant de la subvention demandée au département pour aider au financement des 3 sorties ski de plaine . Les comptes, avant envoi à l'OCCE doivent être vérifiés par deux personnes. Ces personnes sont des enseignants non mandataires ou des parents. Les parents souhaitant vérifier les comptes peuvent se faire connaître auprès de la directrice.

	<b>PASSIF</b>	<b>ACTIF</b>
<b>Solde au 01/09/20</b>	1457,34	
Adhésion coopérative scolaire	1219,00	
Participation famille classe découverte	1182,00	
Participation famille ski	1245,00	
Classe découverte		2130,50
Subvention reçue de l'association des parents d'élèves	3000,00	
Cotisation OCCE		311,15
Subvention mairie pour la classe découverte	791,25	
Subvention ski année 2019/2020	115,00	
Vente de photos aux familles	1914,00	
Paiement photos		1323,90
Paiement ski		2015,00
transport		289,80
Abonnement magazine		76,00
Entrée ( musée, cinéma...)		283,2
Frais bancaires		15
Petits achats		155,10
Achat matériel pédagogique ( caméra)		292,54
<b>Solde au 22/06/21</b>		<b>4031,40</b>
	<b>10923,59</b>	<b>10923,59</b>

○ Activités périscolaires (cf point restauration scolaire)

○ Sécurité et équipements

▪ Exercice d'évacuation incendie et PPMS (plan particulier de mise en sûreté) risques majeurs et attentat intrusion

**PPMS** réalisé le 18/06/2021 :

Le compte rendu a été envoyé à notre supérieure hiérarchique ainsi qu'à notre référent sécurité. L'application PPMS, à notre disposition, a également été renseignée .

Remarques générales sur l'exercice et synthèse :

- Points positifs : les élèves sont restés calmes.
- Points de vigilance et d'amélioration (équipement, infrastructure, comportement, réactivité, organisation, ...) :

Absence de signal silencieux qui peut être déclenché à distance par la personne ayant vu le danger.

Absence de volets qui protègent des malveillances extérieures.

Le système de fermetures des portes des lieux de confinement ne sont pas pratiques ( difficulté, nécessité de clefs ...) et certaines ne fonctionnent pas ( entre les salles 213 et 211, entre les salles 216 et 214, entre 116 et 118 on ne peut plus enlever la clef si la porte est fermée à clef).

Ce 18 juin 2021, une classe était prise en charge par un remplaçant. Nous ne disposons pas de clefs supplémentaires pour fermer les portes des salles de classes. L'enseignant remplaçant n'a donc pas pu fermer les portes à clefs.

Une fois toutes les fenêtres fermées, il a fait extrêmement chaud dans les salles de classes.

**Nous réitérons la demande de l'installation de boutons moletés pour fermer les diverses portes des classes, ainsi que la possibilité pour la personne ayant perçu le danger de signaler facilement et à distance le déclenchement du PPMS.**

**Réponse du référent sécurité :** La mairie de Besançon est en réflexion pour l'installation d'alarme de déclenchement du PPMS. Concernant les boutons moletés, la mairie de Besançon ne souhaite pas installer de verrous à l'intérieur des écoles.

PPMS signé par les membres du conseil d'école présents : annexe 1

**Exercice incendie** réalisé le 11/06/2021 : sortie des élèves et des enseignants assez rapidement. Les élèves semblent être bien rodés à ce type d'exercice. La commission de sécurité passée en mars a demandé à ce que le point de rassemblement soit commun dans la cour d'école.

- **Boîte aux lettres parents** : elle est installée et deux clés sont à disposition au bureau de la directrice pour les parents.
- **Huisseries de l'école :**

Madame AGATHE MARTY Chargée d'opérations Direction Architecture et Bâtiments est venue présenter à la directrice de l'école les différentes étapes du projet de rénovation de notre école.

Monsieur Poulin nous a informé que la rénovation complète de l'école n'a pas été retenue dans la première phase du Schéma Immobilier des Ecoles. Elle sera soumise à arbitrage dans le cadre de la deuxième phase (2023-2026), suite au diagnostic réalisé avec le Direction Architecture et Bâtiment réalisé début 2021.

En l'absence de Monsieur Poulin, la directrice fait part des informations qu'elle a à ce jour. Informations données par AGATHE MARTY.

Une rénovation de l'école est prévue sur la période **2023-2026** :

**objectifs :**

- isolation extérieure
- huisseries
- VMC
- accessibilité handicapé

phase 1 : des diagnostics vont être établis ;

phase 2 : appel d'offre marché public pour recruter un architecte ;

phase 3 : élaboration du projet par l'architecte retenu ;

phase 4 : présentation du projet à un comité technique puis à un comité de pilotage - Délibération du conseil municipal ;

Phase 5 : travaux

- Questions diverses issues des représentants des parents d'élèves et des enseignants .

**VÉGÉTALISATION DE LA COUR** : Des parents se questionnent sur la végétalisation de la cour et sur la présence d'ombre dans la cour quand il fait très chaud. Ils se demandent s'il est possible de végétaliser un peu plus la cour, notamment du côté de la rue de Vesoul.

Réponse de M. Poulin : Je note cette demande... elle sera étudiée lors de l'arbitrage des prochaines programmations.

**SMA** : les enseignants n'ont à ce jour pas obtenu de réponse à la question suivante posée lors du second conseil d'école.

Lorsque 25 % des enseignants d'une école sont en grève , le SMA est organisé par le service éducation. Alors qu'auparavant, vous nous fournissiez, déjà imprimées, affiche à mettre devant l'école et lettres à distribuer aux familles concernées, depuis 1 an environ, cette tâche d'impression est à notre charge. Envisagez -vous de reprendre cette tâche à votre compte ?

Réponse de M. Poulin : pour plus de réactivité, les documents sont transmis par mail aux directeurs.trices pour imprimer en ajustant au mieux le nombre de documents nécessaires.

Mme Fourgeux souhaite qu'il soit dit que la directrice est dans sa classe avec ses élèves la plupart du temps et n'a pas forcément la réactivité nécessaire.

M. Perroud évoque le **problème des élèves au périscolaire qui font leurs devoirs par terre** : des tables modulables ont été mises à disposition mais de manière insuffisante. Est-ce sur le budget du DALM de prévoir l'achat de ces tables ? Ou est-ce un budget spécifique au niveau ville pour ces achats ?

Mme Normand souhaite évoquer que l'école a pour la première fois été le lieu d'un **bureau de vote**. La directrice n'en a pas été informée. Le matériel (isoloirs) a été déposé dans les préaux sans qu'on en soit informé avec du matériel potentiellement dangereux pour les élèves. Après appel de la directrice, une personne est venue déplacer ce matériel. Il a été constaté que les locaux n'étaient pas propres le lundi matin après les élections. Et les isoloirs juste poussés dans un coin du préau.

**Fin de la séance à : 19h50**

**La directrice** C FOURGEUX

**La secrétaire de séance** Isabelle NORMAND

**Annexe 1 :**

**Fiche d'évaluation de l'exercice PPMS INTRUSION**

Nom de l'établissement	VIOTTE ELEM BESANCON				
DATE	HEURE	THEME			DUREE DE L'EXERCICE
18/06/2021	10h00	Alerte intrusion			15 minutes
		Oui	Non	Non Testé	Observations
<b>Modalités d'organisation</b>					
Inopiné		x0	0	0	
Présence d'observateurs (si oui : nombre)		0	0x	0	
Facteurs aggravants :		0	0	0	
- Absence du directeur/chef d'établissement		0	0x	0	
- Absence d'alarme PPMS ou hors service		0x	0	0	
- Autre (précisez)		0	0	0	
<b>Alerte / Fin d'alerte</b>					
L'alerte a été entendue et comprise par tous		0x	0	0	En absence de signal, la directrice doit se déplacer dans chaque salle de classe pour donner l'alerte.
Précisez la nature de l'alerte (plusieurs réponses possibles) :		0x	0	0	En absence de signal, la directrice doit se déplacer dans chaque salle de classe pour donner l'alerte.
- A la voix		0x	0	0	
- Sifflet		0	0x	0	
- Corne de brume		0	0x	0	
- Mégaphone		0	0x	0	
- Message préenregistré diffusé par micro		0	0x	0	
- Message à la voix diffusé par micro		0	0x	0	
- Alarme sonore PPMS		0	0x	0	
La fin d'alerte a bien été diffusée		0x	0	0	En absence de signal, la directrice doit se déplacer dans chaque salle de classe pour donner la fin de l'alerte
La fin d'alerte a été entendue et comprise par tous		0x	0	0	En absence de signal, la directrice doit se déplacer dans chaque salle de classe pour donner la fin de l'alerte
<b>Mise à l'abri (le cas échéant)</b>		0x	0		
- Totale					
- Partielle					
<b>Evacuation (le cas échéant)</b>		0	0x		
- Totale					
- Partielle					

Rédacteur : ..FOURGEUX CHRISTELLE...directrice .....

Remarques générales sur l'exercice et synthèse : :

- Points positifs : les élèves sont restés calmes.
- Points de vigilance et d'amélioration (équipement, infrastructure, comportement, réactivité, organisation) :

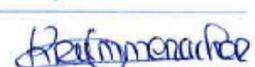
Absence de signal silencieux qui peut être déclenché à distance par la personne ayant vu le danger.

Absence de volets qui protègent des malveillances extérieures

Le système de fermetures des portes des lieux de confinement ne sont pas pratiques ( difficulté, nécessité de clefs ....) et certaines ne fonctionnent pas ( entre la salle 213 et 211) ( entre la salle 216 et 214) ( entre 116 et 118 on ne peut plus enlever la clef si la porte est fermée à clef)

Une fois toutes les fenêtres fermées, il a fait extrêmement chaud dans les salles de classes.

Présentation au conseil d'école du 22/06/21  
Signature des membres du conseil d'école  
nom et prénom

nom et prénom	Fonction	Signature
KRUMMENACHER Jennifer	Parent d'élève	
BOUTONNET hélène	Parent d'élève	
Chabert Amandine	Parent d'élève	
PERROUD Marc	Parent d'élève	
BOILLOT Damien	Professeur des écoles	
FRANCON Aline	Prof. écoles	
NORMAND Isabelle	Prof. écoles	
HALLER Valérie	Prof. des écoles	
FOURGEUX Christelle	Directrice	